

3. Préparer la voie: intégrer les questions de pauvreté dans la foresterie

ÉLÉMENTS CLÉS DE FORESTERIE AIDANT À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Moyennant des ressources adéquates, les produits forestiers peuvent être récoltés et le volume sur pied renouvelé. La gestion des ressources dans une optique durable et la plantation d'arbres lorsque les circonstances le permettent peuvent engendrer des revenus faisant cruellement défaut, en particulier par la création d'entreprises communautaires. Les entreprises de transformation qui ajoutent une valeur aux produits peuvent améliorer les moyens d'existence. La forêt peut également servir de compte d'épargne pour les personnes qui y investissent leur travail et d'autres actifs. Quand les temps sont durs et qu'il faut trouver des fonds, les populations pauvres peuvent récolter les arbres et d'autres produits pour leur propre usage ou pour la vente. Contrairement aux cultures arables mais à l'instar des animaux d'élevage, le temps que mettent les arbres à pousser est aléatoire. La récolte peut être partielle en pratiquant des coupes d'éclaircie et d'élagage pendant que la culture continue à prendre de la valeur.

Pour investir dans la foresterie, toutefois, les populations ont besoin de la sécurité qui accompagne des droits clairement définis, y compris une protection vis-à-vis des intérêts externes, dont les actions ne sont pas toujours sanctionnées légalement. Elles doivent avoir également accès aux compétences et à l'expertise nécessaires pour gérer la ressource dont dépend leur investissement. Faute de quoi, les communautés auront tendance à renoncer à de meilleurs revenus à long terme afin d'en tirer des bénéfices immédiats.

Des droits d'occupation et d'accès clairs et une bonne gouvernance sont souvent les conditions nécessaires à la réussite des interventions de réduction de la pauvreté. Avant de décider d'une action concrète, il faut, par conséquent, que les praticiens évaluent les trois aspects suivants: dans quelle mesure les propriétaires et les utilisateurs de la forêt détiennent des droits d'occupation et d'accès clairs; s'il règne une bonne gouvernance au sein de la communauté; et si les résidents comprennent le lien entre foresterie durable et atténuation de la pauvreté et ont la capacité de gérer les ressources en conséquence.

Droits d'occupation et d'accès clairs

De par sa nature, la foresterie requiert un investissement à moyen ou long terme pour obtenir des recettes s'inscrivant dans la durée. Il a été démontré à plusieurs reprises que personne n'est enclin à investir dans un aménagement forestier rationnel s'il n'en dégage pas des droits d'occupation et un contrôle sur les ressources.

Questions à poser sur les droits d'occupation et d'accès avant de lancer des interventions:

- Les populations ont-elles des droits d'occupation sur la forêt? Dans l'affirmative, ceux-ci sont-ils énoncés clairement, reconnus et protégés légalement?
- Quelle est la durée d'occupation? Est-elle plus longue que la durée de maturation des arbres?
- Quelles sont les raisons à l'origine de l'investissement ou non dans l'aménagement des forêts et des arbres?

Même si les populations disposent d'une sécurité d'occupation, le manque d'un accès clair et d'un contrôle sur les ressources peut être tout aussi dissuasif pour investir dans la gestion des ressources.

- Les habitants ont-ils des droits clairs d'accès aux produits de la forêt? Dans le cas contraire, l'accès est-il entravé par des impératifs d'inventaires, de plans d'aménagement ou de permis et licences coûteux et complexes, par exemple?
- Y a-t-il des droits contradictoires ou des réclamations non réglées?
- Existe-t-il des restrictions pour la vente des produits forestiers, y compris des restrictions de prix?

Bonne gouvernance

Même si l'occupation et l'accès sont stipulés dans les lois et les politiques, il faut que l'information soit diffusée, que les décisions soient transparentes et que les individus et les institutions, y compris les groupements locaux d'usagers de la forêt, soient comptables aux populations qu'ils desservent.

Questions à poser sur la gouvernance avant de concevoir des actions:

- Les gens sont-ils au courant des lois et politiques en vigueur concernant leurs droits et leur accès aux ressources de la forêt?
- Les autorités locales respectent-elles et font-elles appliquer ces lois et politiques?
- Les étrangers à la communauté qui ne détiennent pas ces droits, empiètent-ils sur les droits des locaux? Si c'est le cas, quelles mesures prennent les autorités?

Capacités de la communauté

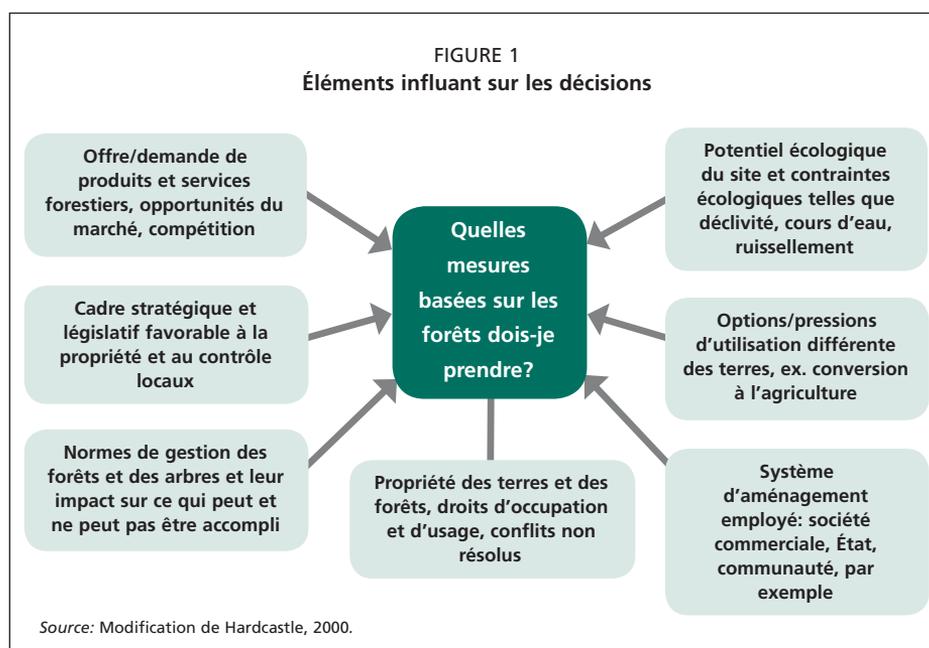
Même en présence de conditions d'investissement dans les forêts et les arbres, les communautés ont besoin de compétences pour gérer et utiliser durablement ces ressources. Les institutions de la communauté requièrent des moyens d'appuyer cette gestion et de veiller au partage équitable entre les résidents pauvres et marginalisés des avantages tirés de la foresterie. Il est également important que les groupes d'usagers locaux soient suffisamment solides pour résister aux tentatives d'individus d'usurper le pouvoir. De même, les chefs de villages doivent être en mesure de représenter et de défendre les intérêts de leurs électeurs aux plus hauts niveaux décisionnels.

Questions à poser sur la capacité des communautés et la base de ressources avant de lancer des interventions:

- Quelles sont les compétences des populations locales, et les lacunes, s'il en existe, en matière de développement, gestion, exploitation et écoulement des ressources forestières et arboricoles?
- Qui, au sein de la communauté, tire le plus d'avantages des ressources forestières et arboricoles, et quels sont ces avantages par rapport à leur investissement dans la gestion forestière?
- Existe-t-il des rôles, responsabilités et règles claires au sein de la communauté sur la gestion des forêts et des arbres?
- Quel est le potentiel d'avantages durables de la base de ressources? Toutes les options ont-elles été analysées avec les parties prenantes?
- Si des options ont été écartées faute de compétences ou de fonds, par exemple, comment peut-on surmonter ces obstacles?
- Les communautés sont-elles satisfaites des avantages qu'elles tirent en compensation de leur investissement?
- Les chefs des communautés représentent-ils comme il se doit les intérêts des habitants dans les décisions prises aux plus hauts échelons? Sinon, de quelles compétences ont-ils besoin et comment les obtenir?

PESER LES RISQUES DANS LA PRISE DE DÉCISIONS

La Figure 1 présente les facteurs complexes et interreliés devant être pris en compte avant de lancer toute intervention de foresterie appliquée à la réduction de la pauvreté. Par exemple, si les politiques et la législation restreignent la vente de produits forestiers (encadré centre gauche), les populations locales peuvent se tourner vers une utilisation des terres plus rentable comme l'agriculture (encadré centre droit).



Un élément fondamental dans la prise de décisions consiste à peser les opportunités et les risques, notamment ceux liés aux conflits pouvant naître lorsque les pauvres s'investissent dans des activités qui menacent les puissantes élites ou les opérateurs illicites; les phénomènes naturels qui endommagent ou détruisent les ressources; et l'incertitude ou la fluctuation de l'offre et de la demande.

Les pauvres n'ont généralement pas de filets de sécurité, de sorte qu'ils renoncent souvent à la possibilité de gagner plus s'ils estiment que c'est trop risqué. Ils seront moins enclins, par exemple, à investir dans du matériel ou à acheter une variété améliorée de jeunes plants s'ils s'inquiètent de la vive concurrence ou de la chute des prix. Ils ne se risqueront probablement pas non plus dans des produits trop spécialisés car les goûts des consommateurs pour ces produits sont difficiles à prévoir. Mais surtout le fait que de nombreux pauvres n'ont pas accès à l'information sur les tendances du marché et les fluctuations des prix est plus préoccupant. Ces connaissances insuffisantes restreignent leurs possibilités de participer aux entreprises commerciales, ou les empêchent de même pouvoir les envisager.

PROGRAMME D'ACTION

En 2001, les décideurs et praticiens du monde entier ont identifié des moyens dont les politiques, lois et programmes forestiers ont atténué la pauvreté. Les discussions au Forum sur le rôle de la foresterie dans l'atténuation de la pauvreté (FAO, 2001a) ont abouti à un programme d'action en quatre grands volets: consolider les droits; capacités et la gouvernance; réduire la vulnérabilité; saisir les nouvelles opportunités; et travailler en partenariat. Le programme sert de base aux praticiens pour concevoir des interventions pour réduire la pauvreté. Les questions qui suivent peuvent fournir des informations pertinentes pour envisager les mesures à prendre.

Questions que les praticiens doivent poser

Point 1: renforcer les droits, les capacités et la gouvernance

- Quels sont les régimes actuels d'occupation des sols?
- Les communautés et les résidents disposent-ils de droits pour gérer leurs ressources?
- Y a-t-il des mesures visant à encourager une gestion responsable?
- Est-ce que des personnes externes à la communauté contrôlent ou influencent les décisions?
- Les structures de gouvernance sont-elles transparentes et efficaces?
- Quelle est la capacité des organisations et des institutions locales? Comment la renforcer?
- Les pauvres ont-ils voix au chapitre? Dans la négative, que faut-il faire pour la leur donner?
- La communauté facilite-t-elle l'accès des pauvres aux services comme l'éducation et la santé?

Point 2: réduire les vulnérabilités

- Quelles mesures sont en vigueur pour protéger les plus vulnérables en cas de crise et épreuves soudaines?
- Le rôle des arbres hors forêts de satisfaire les besoins de subsistance et de créer des revenus est-il reconnu?
- Les initiatives de plantation bénéficient-elles d'un appui suffisant? Sinon, comment l'intensifier?
- L'accès des pauvres aux ressources forestières est-il surréglementé par rapport aux intérêts plus puissants?
- Les réglementations régissant l'utilisation des forêts par les populations pauvres sont-elles excessives ou incohérentes?
- La réglementation dépasse-t-elle la capacité des autorités de la faire respecter?
- Si les règlements sont trop complexes, y a-t-il des possibilités de les simplifier?
- Quels sont les critères des plans d'aménagement? Les chefs de petites entreprises forestières s'y conforment-ils?

Point 3: saisir les nouvelles opportunités

- Quels obstacles empêchent les petits producteurs de biens forestiers d'accéder au marché?
- À quels obstacles se heurtent les populations pauvres pour ce qui est de l'accès à des créneaux rentables comme la transformation secondaire?
- Quelles informations sont disponibles sur l'offre, la demande du marché et la tarification compétitive?
- A-t-on les compétences pour administrer les entreprises? Comment combler les lacunes éventuelles?
- Existe-t-il des possibilités de développement des marchés rémunérant les services environnementaux comme la protection des bassins versants, la fixation du carbone et la conservation de la biodiversité?
- Quel appui financier est offert aux pauvres en termes de dons, de prêts et de subventions?
- Peut-on augmenter les recettes actuelles, par exemple, en améliorant la qualité des produits, en garantissant la fiabilité des approvisionnements, en éliminant les intermédiaires et en vendant des produits saisonniers lorsque les prix sont au plus fort?

Point 4: travailler en partenariat

- Les politiques et programmes forestiers au niveau de la communauté comprennent-ils des stratégies de réduction de la pauvreté?
- Les stratégies locales de réduction de la pauvreté comprennent-elles des dimensions de foresterie?
- Les organismes et parties prenantes s'occupant de réduction de la pauvreté échangent-ils régulièrement des informations et expériences?
- Quels mécanismes visant à encourager une collaboration et une coordination

locales entre les secteurs, notamment le co-financement, sont en place pour affronter les multiples facettes de la pauvreté?

- Quel soutien est nécessaire pour créer ou renforcer les partenariats public-privé et les coopératives?

ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX CONTEXTES LOCAUX

Les utilisateurs de ce guide travailleront avec les populations locales, dépendantes à divers égards vis-à-vis des forêts et des arbres:

- chasseurs, cueilleurs et agriculteurs itinérants vivant dans ou à proximité des forêts;
- pauvres sans terres sédentaires à la recherche d'opportunités d'emploi et de revenus;
- petites fermes dépendant essentiellement de ressources externes;
- négociants de matériels provenant de la forêt;
- fermes essentiellement autosuffisantes par rapport à leurs ressources arboricoles.

Le Tableau 1 présente un aperçu des liens et enjeux de moyens d'existence et les stratégies d'intervention possibles dans les ménages sélectionnés. Les praticiens sont encouragés à adapter ces exemples aux conditions locales.

TABLEAU 1

Comment aider à améliorer les moyens d'existence des populations dépendant des forêts

Catégories dépendantes des forêts	Liens et enjeux de moyens d'existence	Stratégies d'intervention possibles
Chasseurs/cueilleurs habitant la forêt et cultivateurs itinérants	<p>Les forêts sont la principale source de moyens d'existence.</p> <p>Les forêts sont souvent gérées collectivement.</p> <p>Les systèmes peuvent être difficiles à soutenir lorsqu'ils sont exposés à des changements externes (abattage, pressions du marché, etc.).</p> <p>L'agriculture est probablement la meilleure façon de sortir de la pauvreté.</p>	<p>Aider à concevoir des systèmes de gestion participative plus efficaces.</p> <p>Aider à accéder aux services gouvernementaux.</p> <p>Fournir un soutien pour abandonner les activités non durables.</p> <p>Aider au développement de nouvelles opportunités pour la promotion des produits agroforestiers.</p>
Ménages sédentaires pauvres sans terres dépendant des forêts pour l'emploi et la collecte/vente de produits forestiers	<p>Les forêts offrent toute une gamme de possibilités de moyens d'existence et d'emploi.</p> <p>Les populations sont souvent socialement exclues avec une maigre représentation de leurs intérêts.</p> <p>Les populations pastorales sans accès aux pâturages collectifs ou au pâturage en forêt doivent acheter du fourrage ou louer à bail les pâturages.</p>	<p>Employer des stratégies de survie mixtes pour réduire les risques.</p> <p>Tenir compte de l'impact des changements sur les besoins de main-d'œuvre.</p> <p>Offrir une formation et faciliter l'accès à la finance pour aider le passage à un système d'échanges établis.</p> <p>Faciliter l'accès à la terre pour l'agriculture.</p>

<p>Ménages agricoles dépendant de ressources forestières adjacentes</p>	<p>Les forêts offrent un complément à ce qui peut être produit à la ferme ou ce qui peut être fourni plus efficacement à partir d'arbres hors exploitation.</p> <p>Les forêts peuvent être importantes pour satisfaire les besoins de subsistance et de revenus.</p> <p>A mesure qu'augmente l'exposition aux marchés, les probabilités de conflits augmentent entre ceux qui dépendent de la ressource pour des moyens de subsistance et des revenus.</p>	<p>Aider les communautés à affronter les conflits internes croissants sur le contrôle et l'accès aux ressources forestières et aux terres boisées locales.</p> <p>Aider à gérer la réponse aux pressions croissantes des usagers externes (y compris des services forestiers d'État qui produisent commercialement des produits forestiers).</p>
<p>Ménages vendant ou négociant des produits forestiers comme source principale de revenus ou d'emploi</p>	<p>Peut comprendre les paysans sans terre comme les ménages agricoles, et les citadins, au même titre que les ruraux.</p> <p>De nombreux commerces sont caractérisés par une faible rentabilité et la stagnation ou le déclin des perspectives.</p> <p>Des commerces plus rémunérateurs requièrent souvent des apports détenus seulement par les plus riches et les plus compétents.</p>	<p>Identifier les potentialités et les contraintes pour rendre viables la production et la vente de produits forestiers.</p> <p>Effectuer une analyse de la filière pour choisir des commerces capables de relever les revenus.</p> <p>Relier les producteurs aux sources de crédit et autres intrants.</p> <p>Aider les ménages à accéder aux informations du marché et nouer des alliances avec les pourvoyeurs de services locaux.</p>
<p>Ménages agricoles utilisant les ressources arboricoles à la ferme pour une grande partie de leurs besoins liés aux forêts</p>	<p>L'accès réduit aux ressources forestières et les changements de disponibilité et d'affectation des terres et de la main-d'œuvre agricole peuvent favoriser la gestion des arbres à la ferme.</p> <p>Cette option n'est disponible que pour ceux qui ont un accès à la terre qu'ils peuvent planter sans compromettre les disponibilités alimentaires du ménage.</p> <p>Seulement disponible pour ceux qui ne sont pas assujettis à des restrictions d'occupation des terres décourageant l'investissement dans les arbres.</p>	<p>Promouvoir des choix d'arbres appropriés et des pratiques de gestion.</p> <p>Aider à fournir des informations qui renforcent la capacité des agriculteurs de mieux évaluer les perspectives du marché.</p> <p>Éclaircir ou modifier les conditions d'occupation qui semblent compromettre l'arboriculture.</p> <p>Aider à supprimer ou à réviser les réglementations qui limitent inutilement la production et la vente privées de produits arboricoles.</p>

